

# Réaliser soi-même sa déclaration PAC 2017

## Objectifs

Etre capable de faire sa déclaration PAC annuelle

## Pré-requis

Être en activité et avoir un numéro PACAGE

## Contenu

Le temps de la déclaration PAC est un moment important dans la vie d'une ferme. Les montants d'aide calculés et les contrôles effectués reposent sur les éléments renseignés lors de la déclaration sur Télépac.

Tous les agriculteurs ne souhaitent pas déléguer cette responsabilité à un prestataire moyennant rémunération. L'autonomie sur sa déclaration est cependant difficile suite à une complexification continue de la Politique Agricole Commune et à ses réformes régulières.

La déclaration des surfaces est exigeante, précise et nécessite l'utilisation d'un outil spécifique, ainsi la formation est conçue dans le but de :

- Maîtriser le fonctionnement de la PAC et de l'outil Télépac
- Savoir utiliser les fonctionnalités du logiciel cartographique de Télépac

Il est demandé aux participants d'amener leur ordinateur qui devra pouvoir se connecter au wifi. L'Adear pourra fournir quelques ordinateurs aux stagiaires n'ayant pas d'ordinateur portable.

Agriculteur et agricultrice en activité ayant un numéro de PACAGE

## Dates, lieux et intervenants

**04 avr 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

12 rue des genêts

11300 Limoux

Amélie Bourgeade

Entreprise CAP'LEA : déclaration PAC et formation PAC  
Ingénieure en agriculture

## Co-organisateur(s)



## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires

**Organisée par** Adear 11

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 21/03/2017

## Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 15€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Lucie Guillet

adear11.formation@gmail.com

12 rue des genêts

11 300 Limoux

## Taux de satisfaction : %

Prévoir un repas tiré du sac

## Modalités d'accès :